

ASTRALPOOL – CHLORE LIQUIDE ANTI-TARTRE



Désinfection continue de la piscine

- Spécial pompe doseuse
- Chlore non stabilisé

LIQUIDE	DURÉE	TOUS TYPES DE PISCINE	DOSAGE
			0.5L / 10m ³

PROPRIÉTÉS

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune verdâtre
pH (à 20°C)	11 - 14

CARACTÉRISTIQUES

Produit liquide adapté à la désinfection de l'eau des piscines, des spas, des eaux industrielles, etc avec un effet anti-tartre qui empêche l'apparition de cristaux de calcaire et aide également à prévenir le colmatage des filtres et la corrosion des parties métalliques dans le circuit hydraulique. Grâce à l'injection du produit, il est possible de prévenir et d'éliminer les bactéries, les virus et les micro-organismes en général, ainsi que d'empêcher l'apparition d'algues.

COMMENT L'UTILISER

Avec la filtration en marche, injectez la dose recommandée de produit à travers une pompe doseuse. La valeur du chlore résiduel libre doit être comprise entre 0,5 et 2 ppm, ce qui peut être facilement mesuré à l'aide d'une trousse d'analyseur de chlore et de pH. Ce contrôle doit être effectué au moins 1 à 2 fois par semaine.

DOSAGE

Traitement initial : Ajoutez 1 L de produit pour 10 m³ d'eau, ou ajoutez 15 g de Clor Chock par m³ d'eau. 2 heures plus tard, ajustez le pH de l'eau entre 7,2 et 7,6 en utilisant ASTRALPOOL ph Minus ou plus. Ce traitement doit être répété chaque fois qu'il y a un manque de transparence dans l'eau.

Traitement d'entretien: Une fois le pH de l'eau ajusté, ajoutez 0,5 L de produit par 10 m³ d'eau par jour.

Ces doses sont indicatives et peuvent être modifiées en fonction des caractéristiques de chaque piscine, de la météo, etc.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.